



Publié sur le site internet de la commune le : 30 juin 2026

MASSAROTTI Yves, président du C.C.A.S. de la commune de Vougy

N° CCASD2026_05

L'an deux mille vingt-six, le vingt-quatre juin, à dix-huit heures quinze, se sont réunis dans la salle de la mairie, les membres du conseil d'administration du Centre communal d'action sociale (C.C.A.S.) de la commune de Vougy, sous la présidence de Monsieur Yves MASSAROTTI, président, dûment convoqués.

Date de convocation : 11 juin 2026

Nombre de membres en exercice : 9

Présents : 6

Votants : 6

Quorum atteint

Secrétaire de séance : Nathalie PEPIN

MEMBRES	Présent	Absent
MASSAROTTI Yves – Président	x	
PEPIN Nathalie (nommée secrétaire de séance)	x	
BOUACHRAOUI Saïda	x	
DEBBICHE Frédérique		x
MENEGON Daniel	x	
GLIÈRE Marie-Christine		x
RUBIN-DELANCHY Christine	x	
COLLET Jean-Michel		x
AVOGADRO Noël	x	

OBJET : APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 4 MARS 2026

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2121-23 ;

CONSIDÉRANT les membres du conseil d'administration du Centre communal d'action sociale (C.C.A.S.) réuni en date du 4 mars 2026 ;

Monsieur le président propose aux membres du C.C.A.S. l'approbation du procès-verbal de la séance du 4 mars 2026, dont chaque membre a été destinataire.

Le conseil d'administration du C.C.A.S. après avoir délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le procès-verbal de la séance du 4 mars 2026.

La secrétaire,

Nathalie PEPIN

Le président,



Yves MASSAROTTI